

# **COMITÉS DE SUIVI**

## **DE QUESTERRE**

### **RAPPORT ANNUEL 2019**

Comité de suivi n° 5 – Nicolet-Yamaska

Septembre 2020

## Renseignements généraux

### Licences couvertes par le comité de suivi

2005PG794, 2008PG970, 2008PG971

### Titulaire des licences

#### Nom légal de l'entreprise

Questerre Energy Corporation

#### Numéro de l'entreprise du Québec (NEQ)

1165224594

#### Date de début et de fin de l'exercice financier

1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019

#### Pour renseignements additionnels

Valerie Wade

### Regroupement des licences

#### Modification(s) à signaler

Non

### Rapport annuel

#### Période visée

1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019

#### Adresse Internet de publication du rapport réservé aux activités du Comité (section publique)

<http://comite-suivi-questerre.ca/>

## Résumé des activités

En 2019, le comité de suivi s'est réuni à une (1) reprise, soit le 27 juin 2019, au 21, rue Principale à La Visitation-de-Yamaska. Trois (3) des six (6) membres inscrits étaient présents à cette réunion. Cette réunion a été organisée par l'ancien titulaire de la licence (Repsol Pétrole et Gaz Canada).

Le représentant de l'ancien titulaire des licences et les membres du comité ne pouvant pas y être présents ont convenu que ces derniers recevraient toute la documentation partagée à cette occasion.

Différents points ont été abordés à cette occasion. Le représentant de l'ancien titulaire des licences a d'abord présenté l'entreprise et effectué une brève mise en contexte, puis les membres du comité se sont présentés à tour de rôle.

L'ancien titulaire de la licence a également expliqué l'objectif du comité de suivi, le territoire couvert par celui-ci ainsi que les responsabilités des membres qui y siègent. Au cours de la rencontre, un projet de *Guide de procédure* balisant les activités du comité a été adopté à l'unanimité.

L'ancien titulaire de la licence présente le puits A261 situé sur le territoire couvert par le comité. Il a expliqué les différentes composantes du puits ainsi que différents aspects liés à ses caractéristiques.

Finalement, les membres ont eu l'occasion d'échanger avec le représentant de l'entreprise gazière sur différents sujets, notamment ses activités prévues au Québec. Cette rencontre a duré environ 120 minutes.

L'ordre du jour, les présentations assistées par ordinateur (*PowerPoint*) et le compte rendu de cette rencontre ont été déposés dans le site web créé pour les comités de suivi de l'entreprise, et ce, conformément à la Loi. Ces documents sont publics.

De plus, un rapport de dépenses (juin 2019) a été élaboré, communiqué par courriel aux membres du comité de suivi et publié sur le site web dédié.

En janvier 2020, Repsol a finalisé et conclu une entente d'achat et de vente avec Questerre Energy Corporation (Questerre) pour céder ses droits pétroliers et gaziers et ses actifs connexes sur le territoire des licences couvertes par le comité de suivi.

## Dépenses

DÉPENSE	COÛT
Location de la salle	30,00 \$
Café et collations pour les membres	26,98 \$
Frais de déplacement des membres	13,20 \$
Frais de déplacement du consultant	160,25 \$
Honoraires du consultant	9 910,00 \$
<b>TOTAL</b>	<b>10 140,43 \$</b>